

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIX^e Volume.
N^o 5. — Mai 1901.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1901

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Dumesnil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, secrétaire-général. — M. Morel, vice président.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.

CHANTILLY. — Président d'honneur : M. Vallon. Présid. : M. Guillemot. Vice-Présid. : MM. Masson et Béry. Secrét. : M. Mismacq. Vice-Secr. : M. Camille Lozet. Trésorier : M. Debacq. Délégués : MM. Lecourbe et Ramus.

CREIL. — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.

CREPY-EN-VALOIS. — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P tit V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Vice-Président : M. Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosnet.

Société d'Horticulture et d'Apiculture
de l'arrondissement de Senlis,

Subventionnée par le Gouvernement de la République.

SECTION DE PONT-SAINTE-MAXENCE

VINGTIÈME EXPOSITION

DE

Légumes, Fruits, Fleurs coupées,
Plantes en pots, de serre chaude ou tempérée,
d'orangerie ou de pleine terre,
et d'Instruments nouveaux ou perfectionnés
utiles à l'Horticulture et à l'Apiculture,
QUI AURA LIEU A PONT-SAINTE-MAXENCE

CONCURREMMENT AVEC LE CONCOURS AGRICOLE

LES 16, 17 & 18 JUIN 1901

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 5 MAI 1901.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Tirlet se fait excuser de ne pouvoir y assister.

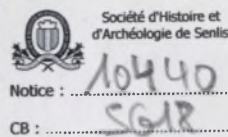
M. le Président met aux voix le procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observation.

MM. Cavaillier et Lozet présentent, pour faire partie de la Société :

M. Rogé, sellier-carrossier, rue Rougemaille, à Senlis.

M. le Président annonce que des médailles sont offertes, à l'occasion de l'Exposition de Pont-Sainte-Maxence, par MM. Chopinet, Halinbourg, Berdin, Dupuis, Turquet, Roblin, Thiénard et Serrin.

XIX^e VOLUME — N^o 5. — MAI 1901.



M. Vantroys, vice-président, dit qu'il a également reçu, pour la même destination, des offres de médailles de M. le prince Radziwill, de M^{me} la baronne James de Rothschild et de la Compagnie du Chemin de fer du Nord.

Des remerciements sont adressés par toute l'assemblée à ces généreux donateurs.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1^o Lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis, annonçant que sur sa proposition M. le Préfet a bien voulu accorder à la Société d'horticulture, au nom du Département, une médaille de vermeil et une médaille d'argent, pour être décernées à l'occasion de l'Exposition de Pont.

2^o Lettre de M. Céler, président de la Section de Pont, informant le Président de la présentation, à la séance d'avril, comme membre de la Société, de M. Lavergne, propriétaire à Saint-Martin-Longueau, dont les membres présents à la dernière séance de la Section sont allés visiter la propriété ; il dit qu'il ne pensait pas que dans le département on puisse trouver une installation si bien comprise et des arbres aussi soignés et il ajoute : c'est parfait sous tous les rapports.

3^o Les observations météorologiques des mois de mars et avril derniers, faites dans la commune de Borest, par notre dévoué collègue M. Lavallée, instituteur.

4^o Le Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis, contenant le programme du Concours agricole qui sera tenu à Pont le 16 juin prochain.

5^o Programmes et annonces d'Expositions : à Nancy, du 14 au 17 septembre ; à Epernay, du 14 au 16 septembre.

6^o Le catalogue des fruits à l'étude pour l'année 1900-1901, par la Société *la Pomologie Française*.

7^o Les catalogues et prix-courants suivants : Bruant, horticulteur à Poitiers ; — Paillassons et claires, Dordéans, 13, rue du Landy, à Clichy ; — Chrysanthèmes et Œillets,

de Lévêque et fils, à Ivry-sur-Seine ; — Chrysanthèmes, de Piennes et Larigaldie, quai de la Mégisserie, Paris ; — Accessoires horticoles, de Tissot, rue des Bourdonnais, Paris.

M. Lozet annonce à l'assemblée qu'il a reçu de M. Oudin, fabricant d'engrais chimiques à Crépy, 60 kilog. d'engrais complet, pour expérimenter au jardin, et de M. Barbier, d'Orléans, cinq variétés nouvelles de poiriers qui ont été plantés au jardin d'expériences.

Des remerciements sont adressés à ces Messieurs.

Il a également été mis à la disposition de M. Lozet, par M. Dufour, 6, quai du Marché Neuf, à Paris, un nouveau pulvérisateur à air comprimé d'une contenance d'un litre. Cet appareil construit tout en cuivre, permet d'employer tous les liquides corrosifs tels que jus de tabac, dissolution de sels de cuivre, ainsi que la bouillie bordelaise ; on peut aussi s'adresser à M. Dufour pour les appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur pour les serres, les distributions d'eau par les pompes américaines à air chaud, ainsi que pour les fournitures générales pour l'horticulture.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à trois heures et demie.

Apports en séance :

Par M. PECQUET : Trois magnifiques potées de Calcéolaires herbacées, aux nuances des plus variées. — *Mention très honorable.*

Par M. LOIZEAU : Un Cerisier en pot portant une trentaine de fruits arrivés à maturité. — *Mention honorable.*

Par M. CHÉRET : Un panier composé de quatre variétés de Pommes (Belle de Pontoise, Reinette de Canada, Newton Pippin et Linneous Pippin), le tout offert pour la tombola. — *Mention honorable et remerciements.*

DÉGUSTATIONS

24 janvier.

POIRE ALEXANDRE CHOMER. — Fruit gros, turbiné, trapu, pédoncule court et assez gros, peau jaune d'or unicolore, à peine piquetée de brun. — Chair blanche, demi-fine, bien juteuse et sucrée, sans relevé particulier. — Arbre très court, d'une fertilité extrême.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 26 MAI 1904

PRÉSIDENTE DE M. GUILLEMINOT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le Président propose à l'assemblée que la prochaine réunion ait lieu chez lui. Les membres présents accueillent favorablement la proposition et il en est ainsi décidé.

Plusieurs membres demandent à M. le Président s'il serait possible de faire, cette année, une Exposition automnale à Chantilly; après quelques observations et échanges de vues sur ce projet, l'assemblée charge M. le Président de vouloir bien faire une démarche auprès de M. Gruyer, conservateur du château de Chantilly, à l'effet d'obtenir la faveur d'installer, le cas échéant, cette Exposition dans les écuries du château. M. Guilleminot promet de faire cette démarche et d'en faire connaître le résultat.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Guilleminot et Ramus :

M. BACH, négociant, rue du Connétable, à Chantilly.

M. le Professeur engage les amateurs à prendre part à

l'Exposition de Pont-Sainte-Maxence, où de belles récompenses sont offertes.

La leçon de M. le Professeur est remise à la prochaine séance, à cause de la réunion des courses.

Section de Creil.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1904

Le mercredi 24 avril, à quatre heures du soir, la Section de Creil s'est réunie à l'Ecole des garçons, sous la présidence de M. Coquatrix, conseiller d'arrondissement.

Assistaient à cette leçon : vingt élèves du cours complémentaire.

M. Lozet, l'honorable professeur, entretient ses auditeurs de la Sève. Il montre quelles sont les conditions de sa marche dans les végétaux, dans les arbres fruitiers en particulier, et il en déduit les règles générales de la taille et de la forme qui doivent leur être appliquées.

A cinq heures et demie, le programme étant épuisé, la séance a été levée.

SÉANCE DU 22 MAI 1904

Le mercredi 22 mai, à quatre heures du soir, la Section d'horticulture de Creil s'est réunie à l'Ecole des garçons.

Assistaient à la séance, avec les auditeurs habituels : quarante élèves du cours complémentaire.

M. Lozet, l'honorable professeur, entretient son auditoire des divers modes de reproduction des végétaux. Cette conférence théorique des plus intéressantes est complétée par des conseils pratiques concernant les pincements à faire pendant ce mois.

A cinq heures et demie, le programme étant épuisé, la séance a été levée.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 12 MAI 1901.

PRÉSIDENTE DE M. OUDIN, VICE-PRÉSIDENT.

Les membres présents sont : MM. Lozet, professeur, Oudin, Fasquelle, Ducrô, Gacongne, Fricoté, Droux, Dandrieux, Lejay, Chorou, Davesne, Lironcourt, Fournival, Pépin et Lainé.

Il est donné lecture de l'avis de la commission spéciale sur un apport fait par M. CHORON, membre sociétaire. Cet apport auquel il est attribué une *mention honorable* comprend : Fleurs : Géraniums variés de bouture, Iris nains violets ; — Légumes : Asperges d'Argenteuil, Chou Cœur-de-Bœuf, Laitues variées, plants de Tomates, de Poireaux et de Céleri à côtes, Radis à bout blanc et Ache des marais.

M. Lozet, professeur, présente le *Phlox divaricata*, plante à floraison printanière, très décorative et se multipliant facilement par bouture ; elle sera plantée au jardin et chacun pourra en suivre le développement.

Il invite ensuite les membres de la Section à se transporter au jardin de l'École, où il pratique des opérations de pincement et d'ébourgeonnement sur le Poirier et le Pêcher ; il parle de la nécessité de détruire les chenilles au moyen d'un insecticide, et il énumère les avantages de l'emploi de la bouillie Perdoux contre les maladies cryptogamiques dont souffrent certains arbres.

La séance est levée à trois heures et demie.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 19 MAI 1901.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Celer, président, par la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Etaient présents : MM. Celer, président ; Bouffet, vice-président ; Vinet, secrétaire ; Danguillaume, Demoncy, Galois, Hennequin (Edmond), Hennequin (Eugène), Knuss, Rameau, Richer, Vandeville.

A l'ouverture de la séance, M. le Professeur dépose sur le bureau cent jetons et trois outils pour la tombola.

L'on s'est ensuite occupé de l'Exposition ; la commission a décidé de proroger le délai pour les demandes d'exposants au 1^{er} juin, dernière limite, et elle engage les jardiniers à ne pas même attendre cette époque pour faire leurs demandes, afin qu'elle soit fixée sur les préparatifs nécessaires ; elle se réunira le lundi 3 juin, à sept heures et demie, à la mairie de Pont, pour prendre ses dispositions en conséquence.

La commission a ensuite examiné les apports.

Il a été accordé une *mention très honorable* pour un lot de quatre sortes de Haricots en fleurs et en haricots à M. RAMEAU, de Brasseuse, et une *mention honorable* à M. KNUSS pour un lot de Légumes.

Il a été ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance a été levée à quatre heures.

* * *

Dans la séance du 21 avril il a été accordé une *mention honorable* à M. DANGUILLAUME pour un lot de Cyclamen et une *mention simple* pour un lot de Légumes à M. KNUSS.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

L'Aphis brassicæ. — Il a été adressé de Saint-Léonard, près Fécamp, et de Goderville (Seine-Inférieure), à M. Paul Noël, directeur du Laboratoire régional d'entomologie agricole de Rouen, plusieurs tiges de colza ravagées par des pucerons appelés *Aphis brassicæ* (Hémiptère).

Le développement de ces pucerons est considérable. La femelle ailée fait une ponte à la fin de l'automne après son accouplement avec le mâle ; les œufs passent l'hiver et n'éclosent qu'au printemps pour donner naissance à des individus qui (fait extraordinaire), parvenus à une certaine grosseur, donnent naissance à des petits qui sortent vivants du corps de leur mère sans que cet enfantement ait été précédé d'aucun accouplement. Ces petits eux-mêmes ne tardent pas à produire une nouvelle génération dans les mêmes conditions ; il se fait ainsi, dans le cours de six à sept mois, 9 à 10 générations dont la dernière seule donne des femelles qui cessent d'être vivipares et pondent après l'accouplement des œufs qui doivent servir aux générations de l'année suivante.

On rencontre très souvent des femelles ailées qui profitent de leurs ailes pour aller fonder de nouvelles colonies sur d'autres champs de colzas et de choux.

L'*Aphis brassicæ* a 4 millimètre $\frac{1}{2}$ de longueur ; il est ovulaire, convexe, obtus en arrière, d'un vert grisâtre saupoudré de gris bleuâtre avec des rangées de points noirs sur l'abdomen ; les cornicules sont brunes ainsi que les pattes, la petite queue est moitié plus courte que les cornicules, les individus ailés sont bruns, saupoudrés de gris, avec l'abdomen vert vaguement rayé de brun.

Ce puceron cause énormément de dégâts aux choux et aux colzas ; on en trouve des quantités à l'envers des feuilles dans lesquelles ils enfoncent leur bec pour y puiser les sucs végétaux dont ils font leur nourriture.

L'*Aphis brassicæ* ne vit pas seulement sur le chou et le colza ; on le voit fréquemment sur la moutarde des champs, le radis, la bourse à pasteur et sur d'autres crucifères.

Le moyen de destruction le plus pratique et qui donne des résultats certains consiste à pulvériser sur les colzas attaqués, à l'aide d'un pulvérisateur, du jus de tabac à 4 degré Baumé ; seulement il est essentiel de recommencer la pulvé-

risation huit jours après, car le jus de tabac ne détruit pas les œufs du puceron, et cette seconde pulvérisation a pour but de tuer les pucerons non éclos lors de la première.

(Bulletin du Laboratoire d'Entomologie agricole.)

* *

La Fraise des Quatre-Saisons. — M. Millet, au sujet d'un mémoire de M. Buisson, au Congrès horticole de 1899, tient à rectifier une assertion de ce dernier, disant que la Fraise des Quatre-Saisons n'a jamais donné de bons résultats :

« C'est peut-être une des Fraises qui peut rapporter le plus.

« J'en ai forcé, depuis 1878, une centaine de panneaux tous les ans, et, dans les mauvaises années, chacun d'eux ne m'a pas rapporté moins de 20 francs, et le produit s'est élevé parfois jusqu'à 60 francs.

« Ma conclusion, contraire à celle de M. Buisson, est donc que la Fraise des Quatre-Saisons, qui est très goûtée des Parisiens (elle ne s'exporte pas), peut donner des résultats très satisfaisants pour les cultivateurs.

« Au reste, cette Fraise ne donne de bons résultats que par le chauffage à l'aide du fumier.

« Lorsqu'il y a des pucerons et que l'on est obligé de traiter les plantes, la récolte n'est pas aussi bonne.

« J'ai obtenu les meilleurs résultats en mettant une pincée de tabac en poudre dans le cœur de la plante ; les solutions de nicotine ont l'inconvénient de durcir les tissus. »

* *

Destruction de la chenille des haies. — Le papillon de l'*Yponomeuta cognatella*, qui est blanc grisâtre avec les ailes supérieures pointillées de noir et les inférieures blanches, éclot du 12 juillet au 5 août, et pendant tout le temps de son éclosion s'accouple et pond sur les haies. Or, si l'on a soin de ne pas tondre sa haie avant le 10 ou 15 août,

il y a dans la haie des branches longues qui dépassent la moyenne des autres; ces branches sont terminées par des sortes de petits amas de feuilles paraissant avortées et terminant les branches en forme de petit bouquet; c'est dans ce petit bouquet de feuilles terminales que les femelles de l'*Yponomeuta* viennent déposer leurs œufs en quantités innombrables. Ces œufs passent l'hiver et n'éclosent qu'au printemps suivant; par conséquent, pour détruire d'un seul coup toute la ponte des femelles, il suffira de tailler la haie après le 10 ou 15 août et de brûler avec le plus grand soin toutes les branches coupées.

Mais il est essentiel de ne pas tailler les haies au mois de juin, comme on le fait trop souvent; à cette époque, on coupe justement les branches où les femelles déposent leurs œufs, c'est-à-dire les longues branches, et ces longues branches coupées, les femelles pondent dans les bourgeons de l'intérieur de la haie et deviennent par cela même impossibles à détruire.

Il faut donc tailler les haies atteintes par ces chenilles au mois d'août, après le 15, et au mois de février, avant la pousse des feuilles.

(Bulletin du Laboratoire d'Entomologie agricole).

* *

De la fructification chez les jeunes arbres fruitiers. — Autant nous éprouvons de plaisir à voir les arbres jeter des pousses vigoureuses et se couvrir d'un riche feuillage, autant nous ressentons de peine à les voir, tout jeunes et tout petits, se couvrir de fleurs et ne pas grandir en bois. Chez les premiers, il y a de la vie, de la force, de l'avenir; chez les seconds, il n'y a que souffrance et misère. Ou bien ils sont nés malades dans la pépinière, ou bien ils ne sont pas à l'aise dans le sol ou sous le climat de la localité qu'ils habitent.

N'oubliez pas que, pour mettre à fruit les arbres trop

vigoureux, nous les martyrisons plus ou moins. Les jardiniers de raccroc coupent les racines; d'autres plus intelligents courbent leurs branches, ou leur font une saignée au tronc avec une vrille; d'autres encore, si l'on a affaire à des arbres d'espalier, les palissent serrés, gênent leurs rameaux contre le mur ou le treillage, et alors la fructification ne se fait guère attendre, parce qu'il y a souffrance.

Ainsi donc, ne vous réjouissez pas la vue des fleurs ou des fruits qui chargent des arbres très jeunes, attendu que ce n'est pas une marque de santé d'abord, et qu'ensuite les lourdes portées compromettent la santé des mères. Nous vous le répétons, ôtez ces fleurs, ôtez ces fruits, sacrifiez-les sans regret; laissez au bois la sève qu'ils mangeraient nécessairement pour se nourrir, et en même temps arrosez le pied des arbres dépouillés avec un mélange d'urine et d'eau de lessive, afin de les relancer, de leur rendre de la vigueur, de les remettre en bonne santé, si la chose est possible.

(Chronique de l'Agriculture et de l'Horticulture.)

* *

Obtention des plantes naines au moyen du bouturage. — M. Jules Rodolph, dans la *Revue horticole* du 1^{er} septembre 1899 (p. 413), appelle l'attention sur un procédé simple et commode pour la production des plantes basses. Une bouture, dit-il, est la continuation de la plante à laquelle elle appartient. Si l'on coupe l'extrémité d'un rameau lorsque la plante est arrivée à son extrême développement, cette extrémité de rameau, ainsi devenue bouture, forme des racines et arrive à fleurir comme si elle n'avait pas été détachée de la plante mère et sans s'allonger sensiblement.

Les Chrysanthèmes et d'autres genres de la famille des Composées, tels que les Asters, se prêtent volontiers à ce genre de bouturage. M. H. Théulier obtient des Roses-Trémières naines au moyen du bouturage. Parmi les plantes de

serre, un grand nombre peuvent subir ce traitement, car, en général, ces végétaux s'allongent vite et fleurissent mal si l'on n'a pas la précaution de les bouturer souvent. Il en est ainsi pour les *Justicia velutina*, *Aphelandra* divers, *Campylobotrys*, *Dieffenbachia*, etc.

En bouturant à la fin de l'été des *Euphorbia jacquiniæflora* et des *Poinsettia pulcherrima*, on arrivera à avoir pour l'hiver des plantes basses et florifères. On obtient de même au moyen de bouturages répétés des plantes bien feuillues de *Bertolonia* et de *Sonerila*, de même que c'est à l'aide des rameaux latéraux du *Bougainvillea* que l'on se procure des plantes floribondes.

(*Journal de la Société nationale d'horticulture de France.*)

* *

Destruction des limaçons. — Nous avons déjà donné plusieurs moyens pour la destruction de ces ennemis de nos cultures. En ce moment, Phœbus nous inonde de ses rayons vivifiants mais... brûlants. Aussi, les limaces se font peut voir; la terre est sèche, elles se cachent et — mystère de leur existence — elles vivent et se multiplient sans manger, semble-t-il. Elles doivent se contenter de la portion congrue, car les plantes quand il fait sec, n'en souffrent guère.

Mais le temps peut changer, et dans le Nord, cela vient vite! Alors, les gredins sortiront de leur tanière et se dédommageront de leur abstinence. — Voici un moyen de destruction que je cueille dans l'excellente *Revue de l'Horticulture belge et étrangère*.

Arrosez à huit jours d'intervalle, le soir, les plantes que vous voulez débarrasser des limaces au moyen d'eau étendue de goudron de gaz. Le mélange ne doit pas être trop dense; la couleur café très claire indique un degré de saturation d'eau convenable. Cet insecticide, très peu coûteux, sert, en même temps, d'engrais.

J'ajoute que l'on pourrait aussi se servir de cela contre les

altises, lesquelles se rencontrent, trop souvent, dans la culture potagère.

Si la pratique démontre l'efficacité de ce procédé, nous serions heureux d'en être instruit.

Ad. VAN DEN HEEDE.

(*Journal de la Société Régionale d'Horticulture du Nord de la France.*)

* *

La fécondation des poiriers. — Les arboriculteurs ont certainement remarqué que l'excellente variété de poirier « Olivier de Serres » a le grave défaut d'être souvent peu productive, quoique très florifère.

D'après certaines observations, il est à croire que le pollen de cette variété serait inapte à féconder les ovules et que, pour qu'il y ait fructification, il fallait l'intervention d'un pollen étranger apporté par le vent, les abeilles, etc.

Aussi la production devient-elle beaucoup plus grande lorsque certaines variétés de poiriers se trouvent dans le voisinage et que la floraison se produit en même temps sur les deux arbres.

Il est à remarquer que le pollen de certaines variétés, qui ne féconde pas les ovules du même nom, féconde très bien les ovules de variétés différentes.

La conclusion à tirer de ces remarques est, pour les planteurs, de mélanger les variétés dans les plantations, ce qui leur assurera une fructification plus régulière.

(*Le Jardin.*)

* *

Procédé pour obtenir des Chrysanthèmes nains. — Le procédé que nous indiquons ici n'est pas nouveau; il a déjà été décrit dans les ouvrages d'horticulture français et étrangers; mais il n'est pas usité autant qu'il le mérite. Et cependant il est peu de plantes qui puissent rivaliser avec les

Chrysanthèmes, dont la floraison tardive brave les premières gelées et fait le dernier ornement de nos parterres.

Pour obtenir des pieds nains de Chrysanthèmes, il suffit de couper, vers la fin d'août ou le commencement de septembre, les rameaux qui commencent à s'élever et à marquer fleurs. L'opération peut même se faire jusque vers le commencement d'octobre, pour les variétés tardives. Il importe que les boutons soient bien développés. Ces rameaux sont mis dans des pots de bonne terre franche, mélangée de vieux terreau, et les pots sont plongés dans une couche tiède, sous châssis. En deux ou trois semaines, les boutons poussent des racines, et la floraison a lieu sans que les tiges aient le temps de s'allonger sensiblement ; on possède ainsi une touffe de six ou huit pouces de haut, et aussi abondamment pourvue de fleurs que le pied-mère.

On sait, du reste, que telle est la rusticité de cette belle plante, que les mêmes branches mises dans des carafes d'eau, au lieu d'être plantées en terre, se conservent très longtemps en fleurs dans les appartements, et que les boutons même continuent de s'épanouir sans souffrir aucunement.

(Le Jardin.)

L. HENRY.

* *

Influence du Soufre sur le coloris des Pêches. — Depuis plusieurs années, certaines variétés de Pêchers sont envahies régulièrement par le blanc ; chaque été, je suis obligé, pour les guérir de cette maladie, d'employer le remède le plus généralement et même toujours indiqué comme le meilleur ; par extraordinaire, les résultats sont à peu près satisfaisants, surtout si l'on opère préventivement, ce que l'on oublie trop facilement. Or, ce remède a le tort — du moins j'en ai la conviction — de ne pas se contenter de chasser le blanc : il enlève aussi la couleur des Pêches. Les publications et les journaux horticoles sont muets sur ce phénomène, que je soumets à la sagacité des lecteurs de la *Pomologie française*.

Je n'ai pas la berlue, et je suis à peu près certain de pouvoir affirmer que les coloris pâlissent et disparaissent en grande partie. Ainsi, cette année encore, les Pêches Alexis Lepère, Docteur Hogg, Précoce de Hale, Bonouvrier, Baltet, ayant reçu plusieurs fois du soufre, ont oublié de prendre du rouge ; elles étaient pâles comme une Bourdine anémique. Les Pêches Blondeau, Belle Henri Pineau, que je récoltais pour la première fois, étaient loin, très loin d'avoir les belles couleurs de celles qui nous avaient été présentées ; elles en avaient peut-être moins que celles citées plus haut.

Le soufre ne m'a pas paru avoir une influence appréciable sur le coloris des Nectarines, ce qui peut s'expliquer par ce fait qu'il ne peut séjourner sur leur peau très lisse, tandis que sur celle des Pêches duveteuses, il y reste attaché malgré le vent et les plaies. Est-ce un effet d'acide sulfureux, connu par ses propriétés décolorantes ? Est-ce tout simplement le soufre formant une sorte d'écran ayant la puissance d'intercepter, de modifier l'influence des rayons solaires ? Je penche fortement pour la première cause. Quoiqu'il en soit, je demande aux personnes ayant à traiter le blanc des Pêchers de vouloir bien, s'ils en connaissent, m'indiquer un autre remède efficace contre cette maladie. Ce n'est pas que je tiende à avoir des fruits très colorés, le pourpre n'ajoute rien à leurs qualités ; mais c'est pour avoir une preuve que le soufre est sûrement l'auteur du fait signalé.

J'ai observé pour la première fois, en 1896, la manque de coloris aux variétés de Pêcher Malte, Madeleine de Courson et Baltet de notre jardin ; je ne savais à quelle cause attribuer ce fait. Je dois ajouter que j'opère chaque année, une seule fois, le traitement préventif du soufre, et je n'ai jamais remarqué la maladie du blanc sur les Pêchers qui sont abrités par des châssis système Brochard.

LÉON DE LA BASTIE,

Président de la Société pomologique de France.

Observations faites dans la commune de Brest
pendant les mois de

MARS 1901				AVRIL 1901			
DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE	
	D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA		D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA
1	3 ^m 5	10 ¹	5 ⁵	1	0 ^m 1	12 ²	8 ²
2	7 6	10 ²	5	2		12	8
3	5 2	10	5	3	0 3	13 ¹	8 ³
4	2 1	10 ⁴	5 ⁶	4		13 ⁵	8 ⁵
5	2	10 ²	5 ⁹	5	0 8	15 ²	8
6		10	5	6	12 3	15	8 ¹
7		10 ¹	4 ²	7	12	21	8 ⁸
8		9 ⁸	2	8		20	6
9		9 ⁹	0 ¹	9		17	5
10		9	0 ²	10	2 2	15	5 ¹
11		7 ³	0 ⁷	11	3 4	15 ²	5
12		7 ⁶	2	12	2 6	15 ⁵	5 ³
13		10 ²	4 ²	13		14 ²	5
14		10	5	14	1 9	15 ²	5 ²
15		10 ¹	5 ⁵	15	0 4	15	5 ⁶
16	0 6	8 ²	5 ⁹	16	3 6	15 ¹	3 ^(°)
17		9 ²	5	17		15	0 ⁹
18	1 2	9	5 ²	18		17 ¹	-2 ⁵
19		9 ²	5 ⁵ ([°])	19		18 ¹	-1 ⁹
20		9	4 ⁸ ([°])	20		21	5 ⁵
21		9 ²	4 ^(°)	21		22 ²	6
22		8 ⁸	-2 ^(°)	22		24 ¹	5 ⁴
23		8 ²	-2 ² ([°])	23		26 ⁴	5 ¹
24		8	-1 ¹ ([°])	24		26 ⁴	4
25		9 ⁹	-2 ^(°)	25		26 ⁶	5 ⁵
26		7 ⁴	-4 ¹ ([°])	26		26 ²	5 ¹
27	2 2	7 ²	-4 ^(°)	27		23 ²	5 ²
28		8 ²	5	28		22 ²	5
29		9 ²	-3 ⁵ ([°])	29	6 5	16 ³	4 ⁹
30		9	5 ²	30	0 3	16	3 ¹
31	3 2	10 ³	8 ³ ([°])				
Total	27 ^m 6	M ^m 9 ²	2 ⁴	Total	46 ^m 4	M ^m	M ^m

(¹) Tempête. — (²) Vent du nord. — (³) Neige. — (⁴) Brouillard. —
(⁵) Pluie toute la journée. — (⁶) Tempête, grêle.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

Leçons d'Horticulture.

JUIN 1901

1^o Théorique :

Assimilation des matières minérales par les végétaux.

Multiplication des végétaux ligneux. — Semis.

2^o Pratique : Greffage en écusson.

- Senlis* : Dimanche 2, à l'issue de la séance.
Barbery : Jeudi 6, à 10 h. 1/2, chez M. Boucher, maire.
Crépy : Dimanche 9, à 2 heures, à l'école des garçons.
Betz : Jeudi 13, à 2 h. 1/2, à la mairie.
Creil : Mercredi 19, à 4 heures, à l'école des garçons.
Chantilly : Dimanche 23, à 2 heures, salle des réunions.
Nanteuil : Jeudi 27, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.
Pont-Ste-Maxence : A cause du Concours horticole qui doit avoir lieu le 16 à Pont-Ste-Maxence, la leçon est reportée au dimanche 30 juin.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

Senlis. — Imprimerie Administrative et Commerciale. — 612 1901.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite . . .	10 fr.
3 fois de suite . . .	6 »»		12 fois de suite . . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratifs et accessoires de jardineries peuvent être autorisés à exposer gratuitement à l'Exposition de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au 1^{er} instant, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.